



ÉDITION SPÉCIALE

Comité exécutif régional et comités de service régionaux RÔLES ET MISSIONS

DANS CE BULLETIN

Mot de la rédaction	2	L'Éternel Rebelle	9
L'engagement réfléchi	3	Le coin des annonces	10
Comité exécutif	3	Formulaire d'annonce et d'abonnement	11
Saviez-vous que ?	5	Calendrier des activités	12
Comité de services régionaux	6		

RÉGION 89 NORD-EST DU QUÉBEC

Bureau : 14, rue St-Amand
Québec (Québec) G2A 2K9
Téléphone : 418-915-2929
Courriel : region89@videotron.ca

Horaire : Mercredi et jeudi
9 h à 12 h et 12h30 à 16h30

NORDET

Courriel Nordet : nordet@aa89.org
Membres du comité :
Michelle L., Carole P. et Clément B.

POLITIQUE RÉDACTIONNELLE (en bref)

Le Nordet est un bulletin des membres AA de la Région 89 (Nord-Est du Québec). Publié tous les deux mois, on y retrouve des articles sur les services, la structure et les Traditions AA, des témoignages de serviteurs, anciens et actuels, etc. Son objectif est de pouvoir communiquer directement avec ceux qui forment les consciences de groupes, de les informer et de les soutenir tout au long de leur mandat.

Le bulletin se veut la voie de la conscience collective régionale, il sert à promouvoir le service et favoriser l'unité et la communication au sein de la structure régionale. Les articles publiés sont rédigés par des membres AA. Ils n'engagent pas la responsabilité du mouvement des Alcooliques anonymes en tant qu'association ni de celle des membres.

La version complète de La Politique rédactionnelle est disponible au www.aa89.org, sous l'onglet « Espace membres » et « Le Nordet ».

MOT DE LA RÉDACTION

Bonjour mes amis AA, je m'appelle Michelle et je suis une alcoolique.

À l'approche des élections d'octobre 2026, j'aimerais vous présenter les postes du Comité exécutif ainsi que les responsabilités qui y sont liées, de même que celles des responsables des comités de service régionaux. Comprendre ces rôles, c'est déjà faire un pas vers le service — et vers la croissance de notre mouvement.

Si l'un de ces postes vous attire, osez vous lancer ! Servir est l'une des expériences les plus enrichissantes que notre mouvement puisse offrir. Une région où plusieurs membres se portent candidat est une région vivante, engagée, où l'on sent la volonté collective d'assurer la continuité et la vitalité des AA.

Le poste de responsable du Nordet sera lui aussi disponible, je vous invite sincèrement à considérer cette implication. C'est une occasion unique de plonger dans notre littérature, d'échanger avec d'autres serviteurs et de contribuer directement à la force de notre message.

Merci d'être présents. Merci de nous lire. Le Nordet existe grâce à vos partages, vos idées et votre engagement. Vous êtes la richesse de ce bulletin.

N.B. Pour ce bulletin spécial, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Michelle L.
nordet@aa89.org

SERVITEURS RÉGIONAUX

Déléguée : Jocelyne C.
Délégué adjoint : Michel C.
Président : Louis B.
Vice-président : Clément B.
Trésorier : Gaétan C.
Secrétaire : Noëlla T.
Registraire et adj. admin. : Johanne M.

delegate@aa89.org
delegate-adjoint@aa89.org
president@aa89.org
vice-president@aa89.org
tresorier@aa89.org
secretaire@aa89.org
region89@videotron.ca

COMITÉS

Aide téléphonique: vacant
Archives : vacant
Correctionnel et traitement : André A.
Information publique : Pierre B.
Le Nordet : Michelle L.
Publications : Diane A.
Séminaires : Diane P.
Site Web: Claude M.

secretariat.tel@aa89.org
archives@aa89.org
ctcc@aa89.org
infopub@aa89.org
nordet@aa89.org
publications@aa89.org
seminaires@aa89.org
webmestre@aa89.org

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE CHOIX DES SERVITEURS

Il est important de choisir comme serviteur une personne en fonction de ses qualités et aussi de ses disponibilités. Lorsque quelqu'un offre ses services, lorsque nous devons choisir, nommer ou élire une personne à un poste donné, les questions suivantes doivent être posées :

- Avez-vous assez de temps libre pour la somme de travail demandée?
- Avez-vous discuté avec votre famille et votre employeur de la possibilité de prendre une fonction au Comité exécutif et du temps qu'il faudra y consacrer?
- Connaissez-vous suffisamment bien Le manuel de service chez les AA ? Le mouvement des AA devient adulte ? Et bien sûr, les Douze Étapes, les Douze Traditions et les Douze Concepts ?
- Avez-vous parlé à quelqu'un qui a déjà occupé cette fonction pour avoir une idée du temps, des efforts nécessaires et du genre de travail qu'on attend de vous?
- Avez-vous des connaissances en informatique suffisantes pour les exigences de la tâche?

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif est composé de six personnes. Elles occupent les fonctions décrites dans les lignes suivantes, soit celle de délégué, délégué adjoint, président, vice-président, trésorier ou secrétaire. Tout membre qui postule une fonction au Comité doit s'assurer d'avoir les qualités requises, notamment un temps d'abstinence minimale suggéré de cinq ans. Les membres du Comité exécutif sont élus pour un mandat de deux ans.



DÉLÉGUÉ



Le délégué sert de lien entre la Région et les Services généraux en Amérique du Nord. À ce titre, il doit assister à la Conférence des Services généraux à New York et y faire valoir les opinions et les positions adoptées par la " conscience de groupe " de sa région.

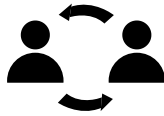
Au Québec, le délégué siège d'office au conseil d'administration de La Vigne qui se réunit six fois par année. Il est aussi membre du Comité interrégional qui réunit, trois fois l'an, différents serviteurs des quatre régions du Québec.

À l'intérieur même de la Région 89, le délégué participe à toutes les réunions du Comité exécutif et du Comité régional, aux deux assemblées générales annuelles, à la journée préconférence, à l'Assemblée de service territoriale de l'Est du Canada d'Alcooliques anonymes (ASTECAA) et au Comité des délégués du Québec (CDQ).

Par ailleurs, si le délégué assure un lien entre la Région et le Bureau des Services généraux à New York (BSG), il est aussi le lien entre le Comité exécutif de sa région et les 17 districts qui la composent. Cette part importante de sa fonction se concrétise, entre autres, par une visite de tous les districts.

Il est important qu'il détienne un passeport valide et un droit de visite aux États-Unis.

DÉLÉGUÉ ADJOINT



Le délégué adjoint, qui doit être prêt à remplacer le délégué au pied levé, seconde ce dernier dans ses fonctions et partage avec lui, quand cela est nécessaire et possible, la tâche brièvement décrite ci-dessus. Pour ces raisons, le délégué adjoint devrait participer aux mêmes rencontres que le délégué.

De plus, à la demande du Comité exécutif, il peut être appelé à exercer d'autres tâches spécifiques ou ponctuelles. Il s'occupe entre autres de l'organisation des journées suivantes : Journée préconférence, Rassemblement provincial, Inventaire régional, accueil des nouveaux serviteurs et Semaine des services.

Il est important qu'il détienne un passeport valide et un droit de visite aux États-Unis.

PRÉSIDENT



Le président joue un rôle de premier plan, complémentaire à celui du délégué. Si le délégué fait le lien entre la Région et le BSG ainsi qu'entre le Comité exécutif et les districts de la Région sur les questions concernant les services généraux, le respect des Traditions, l'application des Concepts, etc., le président, lui, assure l'intendance de tous les services généraux.

Il a la tâche de convoquer, préparer et présider toutes les réunions du Comité exécutif et du Comité régional de même que les deux assemblées générales annuelles. Il participe également aux réunions du Comité interrégional. Enfin, assurer une présence auprès des districts fait aussi partie de ses responsabilités.

Par ailleurs, le président veille directement au bon fonctionnement du bureau régional et des services qu'offre celui-ci aux membres de la Région. Le président doit contribuer à la recherche des solutions aux divers problèmes susceptibles de surgir à tout moment aux différents niveaux de service de la Région. Enfin, il a régulièrement à définir et à établir de nouvelles orientations afin de répondre aux besoins immédiats ou futurs de la Région.

VICE-PRÉSIDENT



Le vice-président doit être prêt à remplacer le président à tout moment. La meilleure façon de se préparer à cette éventualité est donc de le seconder en tout et de partager avec lui les nombreuses tâches sommairement décrites ci-dessus qui incombent à la présidence. De plus, la coordination de tous les comités de services généraux et des réunions conjointes est sous sa responsabilité.

TRÉSORIER



Le trésorier veille à la saine gestion des contributions des membres recueillies par la voie des districts ou directement des groupes. Le trésorier comptabilise les entrées et les sorties d'argent de la Région et en fait rapport au Comité exécutif, au Comité régional et aux membres lors des assemblées générales.

Comme le vice président, le trésorier doit seconder le président dans sa tâche, particulièrement en ce qui concerne le maintien et le fonctionnement du bureau régional.

Fonctions

Les fonctions du trésorier varient selon les besoins et la conscience des régions, mais elles peuvent inclure:

- Tenir à jour les dossiers financiers de la Région.
- Faire rapport régulièrement à l'assemblée.
- Recueillir et gérer les fonds de la septième Tradition de la Région.
- Inciter les membres à contribuer pour soutenir les services de la Région et du BSG.
- Se tenir au courant des considérations légales et fiscales pertinentes.

Qualités

- Des dons d'organisation et de l'expérience en comptabilité et en tenue de livres.
- Des connaissances suffisantes en informatique pour les exigences de la tâche.
- De la facilité à parler des questions financières à un public qui n'a pas autant de connaissances dans le domaine.



SECRÉTAIRE



Le secrétaire assiste le président dans la préparation et la convocation des réunions du Comité exécutif, du Comité régional et des assemblées générales. Il assiste aussi le vice président dans la préparation et la convocation des réunions conjointes des comités de services régionaux. Dans ces réunions, il prend les notes nécessaires à la rédaction de procès-verbaux conformes qu'il voit, par la suite, à faire parvenir à tous les membres concernés.

«En règle générale, personne n'est autorisé à reproduire les publications des AA approuvées par la Conférence sans la permission écrite d'AAWS. Toutefois, étant donné la nature de notre mouvement, notre expérience indique que les groupes et entités des AA, et seuls les groupes et entités des AA, devraient être autorisés à reproduire de courts passages des publications des AA approuvées par la Conférence. Ces passages ne doivent jamais être altérés ou modifiés en aucune façon.

Lors de réimpression de publications des AA, la bonne référence de sources doit être notée pour garantir la protection d'auteur des publications des AA. Après une citation provenant d'un livre ou d'une brochure, la source de référence devrait suivre le format suivant:



Reproduit de (nom de la publication, numéro de page), avec la permission d'Alcoholics World Services, Inc. »*

Par exemple, les promesses lues dans les groupes proviennent du livre Les Alcooliques Anonymes aux pages 94 et 95. Dans la version originale, elles ne sont pas numérotées, elles ne devraient donc pas être numérotées lorsqu'elles sont reproduites.

*Reproduit du *Manuel de service* (page 132), avec la permission d'Alcoholics World Services, Inc.

COMITÉS DE SERVICE RÉGIONAUX

Les responsables des comités de service régionaux sont nommés par les membres du Comité exécutif. Un temps d'abstinence continue de quatre ans est suggéré.

Les nominations sont entérinées par les RDR lors d'une réunion du Comité régional. Le mandat de ces serviteurs est de deux ans, sauf pour celui des Archives et du site Web qui est renouvelable aux quatre ans.

Tous les comités doivent :

- Former un comité fonctionnel avec un adjoint (suggéré) ;
- Faire un rapport aux réunions du Comité régional et aux réunions conjointes ;
- Participer aux assemblées générales, réunions du Comité régional et réunions conjointes.

INFORMATION PUBLIQUE (IP) ET COLLABORATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS (CMP)

Le comité IP-CMP a pour mission de faire connaître les Alcoolistes anonymes au grand public et aux professionnels susceptibles de rencontrer des personnes ayant un problème d'alcool. Il répond aux demandes d'information provenant des médias, des institutions, des organismes communautaires et des milieux de la santé, tout en respectant les Traditions, notamment l'anonymat et la non promotion.

Le comité organise des activités d'information, prépare du matériel adapté (présentations, dépliants, documents explicatifs) et participe à des événements communautaires ou professionnels. Il veille à ce que les messages transmis soient clairs, fidèles aux principes des AA et exempts de toute forme de promotion personnelle ou institutionnelle.

Il entretient des relations avec les milieux de la santé, de l'éducation, des services sociaux et du milieu judiciaire afin de favoriser une meilleure compréhension du mouvement. Le comité joue un rôle essentiel dans la sensibilisation du public et dans l'orientation des personnes vers les ressources appropriées.



ARCHIVES



Le comité des archives a pour mission de préserver l'histoire de la Région Nord-Est du Québec et de documenter l'évolution des Alcoolistes anonymes sur son territoire. Il recueille, classe et conserve les documents, photos, témoignages, publications et objets significatifs liés au développement du mouvement dans la Région. Ce travail permet de garder vivante la mémoire collective et de transmettre l'héritage des membres qui ont contribué au service au fil des années.

Le comité veille à ce que les archives soient conservées dans des conditions adéquates et accessibles aux membres autorisés, tout en respectant les principes d'anonymat et de confidentialité. Il peut également préparer des expositions, des présentations ou des documents historiques pour les assemblées régionales, les séminaires ou les activités de formation.

En plus de préserver le passé, le comité encourage les districts et les groupes à documenter leurs propres activités afin d'assurer une continuité historique. Il joue ainsi un rôle essentiel dans la transmission de l'expérience collective et dans la valorisation du patrimoine régional des AA.

COMITÉS DE SERVICE RÉGIONAUX



SÉMINAIRES



Le comité des séminaires organise des activités de formation et de réflexion destinées aux membres de la Région Nord-Est du Québec. Ces rencontres permettent d'approfondir la compréhension des Douze Traditions, des Douze Concepts et du fonctionnement des services régionaux. Elles favorisent également le partage d'expériences entre serveurs, renforçant ainsi la cohésion et l'efficacité du travail collectif.

Le comité planifie les thèmes, prépare le contenu, invite les intervenants et coordonne la logistique des événements. Il s'assure que les séminaires soient accessibles, pertinents et adaptés aux besoins des districts et des comités. Les activités peuvent prendre différentes formes : ateliers, panels, présentations ou discussions guidées.

En plus de soutenir la formation continue, le comité contribue à encourager la participation au service et à renforcer l'unité régionale. Les séminaires offrent un espace d'apprentissage, de dialogue et de croissance personnelle pour tous les membres impliqués dans le service.



PUBLICATIONS



Le comité des publications est responsable de la production, de la révision et de la diffusion des documents officiels de la Région Nord-Est du Québec. Il veille à ce que le contenu soit clair, fidèle aux principes des Alcooliques anonymes et utile aux membres, qu'il s'agisse de bulletins, de rapports, de guides ou de documents d'information.

Le comité travaille en collaboration avec les autres comités régionaux afin de s'assurer que les informations

publiées soient exactes, cohérentes et à jour. Il peut être appelé à harmoniser les textes, à réviser la mise en forme et à s'assurer que le ton respecte l'esprit des Traditions, notamment en évitant toute promotion personnelle ou institutionnelle.

En plus de produire du matériel écrit, le comité contribue à la diffusion efficace des documents, que ce soit en format papier ou numérique. Son rôle est essentiel pour maintenir une communication claire et uniforme au sein de la Région et pour soutenir les serveurs dans leurs responsabilités.



CENTRES CORRECTIONNELS ET DE TRAITEMENT



Le comité des centres correctionnels et de traitement a pour mission d'apporter le message des Alcooliques anonymes aux personnes incarcérées ou en traitement pour des problèmes liés à l'alcool. Il organise des réunions adaptées à ces milieux, distribue du matériel approuvé par les AA et soutient les membres qui souhaitent maintenir ou débuter leur rétablissement dans ces contextes particuliers.

Le comité entretient des liens avec les autorités correctionnelles, les établissements de traitement et les intervenants professionnels afin de faciliter l'accès aux services des AA. Il veille à ce que les activités respectent les règles de sécurité, les protocoles institutionnels et les Traditions, notamment l'anonymat et la non promotion.

En plus d'assurer la tenue des réunions, le comité accompagne les bénévoles, les forme aux particularités de ces milieux et les soutient dans leur engagement. Son travail contribue à offrir une continuité de rétablissement aux personnes qui, malgré leur situation, souhaitent découvrir ou poursuivre le programme des AA.

COMITÉS DE SERVICE RÉGIONAUX



SITE WEB



Le comité du site Web est responsable de la gestion, de la mise à jour et de la fiabilité du portail régional des Alcooliques anonymes. Il veille à ce que les informations publiées — réunions, activités, documents, annonces et ressources — soient exactes, pertinentes et conformes aux Traditions, en particulier celles concernant l'anonymat et la non-promotion.

Le comité travaille en collaboration avec les autres comités régionaux afin de diffuser leurs activités, leurs rapports et leurs communications. Il s'assure que le site demeure facile à naviguer, accessible aux membres et utile aux nouveaux arrivants qui cherchent de l'information sur les AA dans la Région Nord-Est du Québec.

En plus de la mise à jour du contenu, le comité surveille les aspects techniques du site, comme la sécurité, la structure des pages et la compatibilité avec différents appareils. Son rôle est essentiel pour offrir une présence numérique fiable, discrète et respectueuse des principes des AA.



BULLETIN LE NORDET

LE NORDET
Bulletin de la Région Nord-Est du Québec

Le comité du bulletin Le Nordet est responsable de la préparation, de la rédaction et de la diffusion du périodique régional. Ce bulletin informe les membres des activités de la Région Nord-Est du Québec, partage des témoignages, présente des nouvelles des districts et met en valeur les initiatives des comités régionaux. Il contribue ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance et à favoriser la circulation de l'information.

Le comité veille à la qualité du contenu, tant sur le plan rédactionnel que sur le respect des Traditions, notamment l'anonymat et la non promotion. Il s'assure que les textes publiés soient fidèles à l'esprit des AA, exempts de commentaires personnels inappropriés et centrés sur l'expérience, la force et l'espoir.

En plus de la rédaction, le comité coordonne la mise en page, la révision et la distribution du bulletin, que ce soit en format papier ou numérique. Son travail permet de maintenir un lien régulier entre les membres et de soutenir la vitalité régionale.



AIDE TÉLÉPHONIQUE



Le comité de l'aide téléphonique coordonne les bénévoles qui répondent aux appels provenant de personnes cherchant de l'aide ou de l'information sur les Alcooliques Anonymes. Ce service, souvent disponible 24 heures sur 24, constitue une porte d'entrée essentielle pour les nouveaux arrivants et pour toute personne en détresse liée à l'alcool.

Le comité s'assure que chaque appel soit accueilli avec respect, empathie et discrétion. Les bénévoles sont formés pour écouter, offrir de l'information fiable sur les AA et orienter les appelants vers les réunions ou les ressources appropriées, sans donner de conseils professionnels ni d'opinions personnelles.

En plus de la gestion des horaires et de la formation des bénévoles, le comité veille à ce que les lignes téléphoniques soient fonctionnelles, que les messages soient à jour et que les procédures respectent les Traditions, notamment l'anonymat et la non promotion. Son rôle est crucial pour maintenir un contact humain et accessible avec toute personne cherchant de l'aide. La rotation régulière des serviteurs permet d'éviter la concentration de responsabilités, d'encourager le renouvellement et de donner à chacun l'occasion de grandir dans le service.

Le choix des serviteurs est un acte de confiance mutuelle: il reflète la conscience collective et soutient la continuité du travail régional dans un esprit d'humilité, de responsabilité et d'unité.

LIRE CE QUI EST ÉCRIT

« La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma * »... et certains rajoutent : « de même qu'au centre d'achat » !

Et la plupart rient... sauf le nouveau qui en est à sa première réunion et qui prend cette insertion « ...et au centre d'achat » pour du « cash ». Dans sa tête, le peu qu'il réussit à retenir de sa première présence dans une réunion AA c'est qu'il n'aura pas le droit de parler de nous dans les centres d'achats. « Si la personne en avant l'a dit, ça doit être vrai, non ? »

Premièrement, le mot cinéma ne fait pas référence à une salle de projection. Nous pouvons donc englober tout ce qui pourrait éventuellement être assimilé à des images en mouvement. Ceci inclus certainement les réseaux sociaux, les publications privées d'images ou de vidéo (aujourd'hui, avec nos téléphones cellulaires, on peut tous briser l'anonymat si aisément !), les SMS, avec lesquels des images peuvent être transférées à une vitesse record, etc. Qui n'a pas vu un visiteur, un jour, filmer une remise de jeton d'anniversaire d'abstinence ? Qui n'a pas entendu parler d'une personne qui enregistre un conférencier à son insu ? Ou qui s'enregistre lui-même, question de mieux performer dans le futur ! Et oui, ça arrive. Donc, le mot « cinéma » est non seulement inclusif de tous ces modes de transferts de données, mais, si nous l'interprétons de travers et si nous le prenons à la légère, il peut comprendre aussi une part de manque de respect et d'humilité envers les autres, à mon sens.

Dr Bob disait : « N'applaudissez pas un alcoolique, cela ne l'aide en rien dans sa recherche de l'humilité. » Pourquoi alors devrions-nous passer à côté de cette manière toute simple de bien accueillir le nouveau : en lui donnant la VRAIE information, dès le départ ? Et dans votre groupe, on demande de s'identifier comme alcoolique lorsqu'on vient en avant, n'est-ce pas ? Demande-t-on aussi de ne pas filmer, photographier ou enregistrer durant la réunion, par souci de se conformer à notre onzième tradition ? Surtout dans les groupes ouverts ?

Je me souviens d'une membre AA qui avait pris un gigantesque gâteau d'un an d'abstinence. Ses parents, trop fiers d'elle, s'étaient présentés à la réunion avec ballounes et gerbes de fleurs. Le monsieur arborait de surcroît un très gros appareil photo qui se balançait à son cou... le malaise que ça avait créé... et l'animateur qui répétait que le nouveau était la personne la plus importante de la réunion... ayoye ! Encore heureux qu'on n'oublie pas le nouveau, en chantant : « Gens du pays... » !

Pour finir, ces textes que nous lisons en avant, ces mêmes phrases qui ont gardé sobres des centaines de milliers d'alcooliques à travers le monde, ne méritent-ils pas d'être lus, ni plus, ni moins, sans ajouts ni retraites, tels qu'ils ont été imprimés ?

*Extrait des *Traditions AA*



L'Éternel Rebelle

ANNONCES

36e Congrès AA de Lévis

Thème : « Plus jamais seul »

11 et 12 septembre 2026
(Avec la participation Al-Anon)

Juvénat Notre-Dame
30, rue du Juvénat
Lévis, G6W 7X2

Repas disponibles sur place
Contribution suggérée : 10.00 \$

Congrès AA 89-17

Thème : « Je suis responsable »

19 septembre 2026

Centre communautaire Jacques-Charette
215 rue Lessard
Ste-Ursule, J0K 3M0

Inscription dès 09h00
Coût : contribution volontaire

Congrès de Portneuf

Journée de partages

Thème : « Le désir de grandir »

26 septembre 2026
(Avec la participation Al-Anon)

La Maison des générations
12, rue Déry
Cap-Santé, G0A 1L0

Dîner et souper disponibles - Soirée dansante
Inscription dès 08h30 - Coût : participation volontaire

Forum territorial Est du Canada

21 au 23 août 2026



HÔTEL MORTAGNE
1228 rue Nobel
Boucherville (Qc) , J4B 5H1

L'inscription au Forum est gratuite
et est ouverte maintenant.

Les membres des AA auront la chance d'y rencontrer
des administrateurs du Conseil des Services généraux, le
personnel du Bureau des Services généraux,
du AA Grapevine et de AAWS.

Une occasion unique de créer des liens !

LES SÉMINAIRES DISPONIBLES

- La Douzième Étape... c'est aussi le service
- Les Douze Traditions
- Le parrainage
- Les fonctions du RSG et la structure du mouvement (incluant la 7e tradition)
- Les Douze Concepts des Services mondiaux
- La sécurité chez AA

QUOI FAIRE POUR DEMANDER UN SÉMINAIRE?

- Faire la demande à son RSG.
- Le RSG transmettra la demande au District.
- Le RDR fera ensuite la demande à la Région.

Finalement tout le District en profitera!

Pour information : seminaires@aa89.org

POUR PUBLIER UNE ANNONCE

Vous avez un événement d'intérêt local ou régional à faire annoncer?

Faites parvenir votre information à ce sujet au moins 2 mois à l'avance afin de nous permettre d'en faire l'annonce à temps dans Le Nordet.

Par la poste : Sur le coupon-réponse ci-bas, ou sur une feuille de papier, écrivez tous les renseignements en caractères d'imprimerie et postez-le au bureau régional :

Le Nordet – Région Nord-Est du Québec (89)

14, rue St-Amand, Québec (Québec) G2A 2K9

Par courriel : Envoyez tous les renseignements demandés sur le coupon-réponse à nordet@aa89.org



Date de l'événement : _____
Jour / Mois / Année

Thème (s'il y a lieu) : _____

Lieu et adresse de l'événement : _____



ABONNEMENT AU NORDET POUR UN AN – INDIVIDUEL OU DE GROUPE



1 copie : 12 \$ 3 copies : 22 \$ 5 copies : 28 \$ Pour plus de 5 copies, ajoutez 5 \$ par
2 copies : 18 \$ 4 copies : 25 \$ exemplaire additionnel.

Envoyer ce coupon-réponse et votre chèque à l'ordre de « Région Nord-Est du Québec », au 14, rue St-Amand, Québec (Québec) G2A 2K9

Nombre d'exemplaire : _____ Montant joint : _____

Nom (au complet) _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

RÉGION NORD-EST DU QUÉBEC - 89

CALENDRIER 2026



	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Comité exécutif Sujet à changement par les membres du comité	Zoom Ven 9 14 h	CNDF* Ven 6 14 h	Québec Ven 6 14 h	Québec Ven 10 14 h	Zoom Ven 8 14 h	Saguenay/ Lac St-Jean Ven 5 19 h		CNDF Ven 7 14 h	Zoom Ven 4 14 h	Charlevoix/ Côte-Nord Ven 2 19 h	Québec Ven 30 oct. 14 h	CNDF Ven 4 14 h
Réunion conjointe Comités de service et comité exécutif		CNDF Ven 6 19 h		Québec Ven 10 19 h				CNDF Ven 7 19 h				CNDF Ven 4 19 h
Assemblée régionale Ateliers tenus simultanément		CNDF Sam 7 9 h		Québec Sam 11 9 h				CNDF Sam 8 9 h				CNDF Sam 5 9 h à 21 h +Accueil des nouveaux serveurs
Assemblée générale						Saguenay/ Lac St-Jean Sam 6 9 h	RELÂCHE					
Interrégionale Comité exécutif des 4 régions			Sam 7 9 h 30 Trois-Riv.		Ven 29 19 h Région 89					Charlevoix/ Côte-Nord Sam 3 9 h	Sam 7 9 h 30 Trois-Riv.	
CA de La Vigne	Sam 10 Longueuil		Sam 21 Zoom		Dim 24 Zoom	Sam 4 Zoom			Sam 26 Région 90		Sam 21 Zoom	
Web provincial		Sam 21				Sam 20					Sam 21	
ASTECAA (exécutif)	Lun 26		Lun 30		Lun 25		Lun 27		Lun 28		Lun 30	

Journée pré-Conférence : le samedi 28 mars 2026 (Côte-Nord : les 28 et 29 mars)	Assemblée annuelle de La Vigne pour tous, en zoom, le dimanche 15 février 2026
La 76^e Conférence des Services généraux : 26 avril au 2 mai 2026 – Thème : « Agir avec humilité »	
Rassemblement provincial : Samedi 30 mai 2026 à St-Romuald (Région hôte : 89)	ASTECAA : 26 au 28 février 2027 à St-Hyacinthe
Semaine de la gratitude : 31 mai au 6 juin 2026	Semaine des services : 6 au 12 septembre 2026

* CNDF : Collège Notre-Dame-de-Foy, situé au 5030, rue Clément Lockquell, édifice André-Coindre, à Saint-Augustin-de-Desmaures, G3A 1B3

Assemblées générales 2027-2028 : Tirage au sort en octobre 2026, lors des élections

Mise à jour : 15 mars 2026